AMPLIFIER

Une voix des femmes & filles en situation de handicap

Hiver 2017

DAWN Canada Infolettre – Numéro 1 / Volume 1

Au sommaire

“Il est temps d’agir!...”

Actualités

# Enlever les barrières systémique est une responsabilité collective et demande du leadership!

Par Bonnie Brayton, Directrice executive nationale

Le premier numéro d’AMPLIFIER a pour objectif de reconnaître les barrières systémiques auxquelles font face les femmes en situation de handicap et la signification de ces écarts pour les femmes qui vivent déjà les plus hauts taux de violence. Avec la fin de la campagne des 16 jours pour l’année 2016 qui est derrière nous, le Réseau d’action des femmes handicapées du Canada (RAFH Canada) est enclin à garder les politiciens et les fournisseurs de services concentrés sur une chose en 2017 – une meilleure réponse aux femmes et filles en situation de handicap.

Le bilan du Canada dans le dossier des droits humains, particulièrement les rapports/résultats qui ont été publiés cette année, ont tous un fil conducteur commun: chacun d’eux note le fait que les femmes et les filles en situation de handicap, incluant les femmes et les filles autochtones, ont été complètement oubliées. Ceci est évident dans les [recommandations du comité des Nations Unies pour le pacte relatif aux droits économiques et sociaux](http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CESCR.aspx), dans la [convention sur l’élimination de toute forme de discrimination envers les femmes](http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/text/fconvention.htm) et la comparution du Canada en mars 2017 à Genève devant le comité des Nations Unies pour la [convention relative aux droits des personnes en situation de handicap](http://www.un.org/french/disabilities/default.asp?id=1413)..

Combien d’autres preuves avons-nous besoin pour faire mieux? RAFH Canada est déterminé à AMPLIFIER notre message jusqu’à ce que nous notons un réel changement qui ne pourra se produire que quand il y aura un sens de responsabilité collective envers TOUTES les femmes.

Les premiers résultats de la recherche dans le cadre de notre projet en cours “[Législation, politique et services répondant à la violence envers les femmes en situation de handicap](http://www.dawncanada.net/fr-actualites/dawn-rafh-canada-lance-son-initiative-etalee-sur-plusieurs-a/)”, montrent des preuves solides des écarts dans les politiques et les programmes de prévention de la violence, malgré les taux élevés d’abus auxquels font face les femmes et les filles en situation de handicap.

Connaissez-vous une pratique exemplaire pour prévenir la violence envers les femmes et les filles en situation de handicap? Ecrivez-nous et partagez-la – [AMPLIFIEZ –la!](mailto:communications@dawncanada.net)

Actualités

**Lettre à la Ministre responsable de la condition féminine: la lutte aux violences sexuelles n’est pas une lutte à visage unique**

Mme Thériault,

Nous, le Comité conseil du Regroupement québécois des Centres d’aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RQCALACS), vous écrivons aujourd’hui, à l’occasion des 12 jours d’action contre les violences envers les femmes, au sujet de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles (Stratégie). L’objectif de notre comité est de remettre au centre de la lutte contre les violences sexuelles, les réalités et les expériences plurielles des femmes qui sont traditionnellement mises en marge de la société… (Lisez la suite [ici](http://www.rqcalacs.qc.ca/actualites/65-lettre-a-la-ministre-theriault-la-lutte-aux-violences-sexuelles-nest-pas-une-lutte-a-visage-unique))

**Le Conseil consultatif du gouvernement du Canada sur la violence fondée sur le sexe**

En juin 2016, Bonnie Brayton, Directrice exécutive nationale du Réseau d’acton des femmes handicapées du Canada, a été désignée – pour deux années – comme membre du [Conseil consultatif sur la violence fondée sur le sexe](http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?nid=1091279&_ga=1.203488912.1657040893.1470767658) dont le mandat est d’appuyer l’élaboration de la stratégie du gouvernement du Canada contre la violence fondée sur le sexe.

Dirigé par la Ministre Hajdu, le Conseil consultative servira de lieu d’échange pour la mise en commun de points de vue, de pratiques prometteuses et de résultats de recherche relativement à la violence fondée sur le sexe.

### “Il est temps d’agir! Luttons contre les violences envers toutes les femmes”

Par Selma Kouidri, Coordonnatrice d’inclusion pour le Québec

C’est le slogan qui a lancé cette année les activités des [12 jours d’action contre la violence faite aux femmes](http://cdeacf.ca/12joursactionviolence2016/accueil) le 25 novembre dernier. Et encore cette année, le Réseau d'Action des Femmes Handicapées (DAWN) Canada a participé aux activités en rappelant aux décideurs et à toute la société que les femmes et les filles en situation de handicap sont diverses et nombreuses. Elles sont aussi plus à risque d’être victimes d’agression sexuelles et de violence de toutes formes que les femmes en général.

À défaut de présenter, cette année, des chiffres et des données qui reviennent malheureusement souvent en hausse, mais qui n’incluent toujours pas les femmes en situation de handicap et les femmes Sourdes, nous avons invité les intéressées à lire les [témoignages](http://www.dawncanada.net/fr-actualites/journee-nationale-de-commemoration-et-daction-contre-la-v/) de survivantes qui ont accepté de dénoncer haut et fort les violences sexuelles.

Les femmes en situation de handicap et les femmes Sourdes attendent toujours une réponse concrète à leur appel. Nous attendions toujours, toutes autant que nous sommes des nouveaux engagements de la part de nos gouvernements pour contrer voire éliminer la violence sous toutes ses formes faite aux femmes et aux filles en situation de handicap ainsi que les femmes Sourdes !

Mais voilà qu’en ce 29 octobre 2016, on dévoile [la stratégie du gouvernement du Québec ‘’Les violences sexuelles, c’est Non’’](http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Violence/Brochure_Violences_Sexuelles.pdf), qui rate sa cible et oublie des groupes encore plus marginalisés que sont les femmes et les filles en situation de handicap!

Pourtant on nous avait assurées que nous étions écoutées ! Nous avions espoir que beaucoup de choses allaient changer ! Que s’est-il passé ?

Après 3 ans d’attente, on nous a présenté une stratégie sur 5 ans qui ignore, encore une fois, les femmes et les filles en situation de handicap et les femmes Sourdes. Pourtant nommées en préambule comme étant un des groupes les plus à risque et le plus vulnérable ! Devons-nous encore rappeler qu’elles sont des citoyennes à part entière méritant plus de considération de nos décideurs ? Nous ne pouvons plus nous permettre en tant que société de perpétuer cette violence systémique.

DAWN Canada n’a pas attendu pour proposer des pistes de solutions et des actions au gouvernement. Différentes initiatives mises de l’avant depuis 2013 ont démontré l’urgence d’agir afin de mieux répondre aux besoins criants et [mieux contrer les violences faites aux femmes](http://www.dawncanada.net/?attachment_id=1460) et aux filles en situation de handicap et les femmes Sourdes. Parmi elles, citons : Dans la mire : mettre en lumière les femmes en situation de handicap et les femmes Sourdes’’ ainsi que [Législation, politiques et services répondant à la violence envers les femmes en situations de handicap et les femmes Sourdes](http://www.dawncanada.net/fr-actualites/dawn-rafh-canada-lance-son-initiative-etalee-sur-plusieurs-a/).

Nous invitons donc l’OPHQ, le Secrétariat à la condition féminine et le Ministère des transports à considérer ces différentes initiatives qui sont aussi le fruit de collaboration communautaires et associatives. C’est une responsabilité collective que d’éliminer la violence quelle qu’elle soit ! Nous ne pouvons plus nous permettre d’être des témoins silencieux ou juste fermer les yeux pour ne plus voir.

Enfin, une nouvelle année commence, une nouvelle chance pour mieux faire ? Nous avons envie de lancer un grand défi pour 2017 : faisons en sorte que ce soit une année d’action pour un réel changement ! L’année pour des mesures concrètes afin d’éliminer toute forme de violence.

Compte tenu de la complexité des situations de handicap et de la diversité des contextes de violence, il est urgent de travailler à concevoir et mettre en œuvre un plan d’action prenant en considération la multiplicité des besoins et des réalités des femmes en situation de handicap et des femmes Sourdes. Il est donc temps de considérer que l’accès aux services d’aide quels qu’ils soient nécessite la mise en place de mesures particulières afin d’assurer l’inclusion de toutes et tous.

Nous ne pouvons plus nous permettre de marginaliser ou d’invisibiliser des groupes qui le sont déjà. C’est une question de droits humains, nous sommes responsables tous autant que nous sommes afin de les respecter lorsqu’il s’agit de l’égalité de fait et l’équité pour toutes.

« Il est temps d’agir ! Luttons contre les violences envers toutes les femmes. »

Événements

Madame Julie Sanfaçon est une survivante, victime d’une aggression sexuelle, qui a choisi de témoigner le 6 décembre (journée nationale de commémoration et d’action contre la violence faite aux femmes), afin qu’aucune victime ne soit oubliée ou ignorée. Elle témoigne du manque de ressources d’accompagnement et de soutien pour les victimes en situation de handicap. La violence systémique est une résultante d’un manque d’accessibilité des services d’aide et d’accompagnement. Madame Sanfaçon a témoigné au nom du Réseau d’action des femmes handicapées du Canada.

“*Je m’appelle Julie Sanfaçon et je suis une femme vivant avec une déficience visuelle. Je désire partager avec vous les expériences que j’ai vécues lors du processus de dénonciation d’une agression sexuelle dont j’ai été victime en novembre 2015.*

*Lors de ma première déposition à la police, et ce, malgré un malaise que j'avais exprimé au policier, j'ai été contrainte de lui parler dans un endroit n'offrant aucune confidentialité : devant un kiosque de renseignements, dans le hall d'entrée de la station. Je me suis sentie mise à nu, contrainte de dévoiler les détails humiliants d'un acte criminel pendant lequel un agresseur s'est violemment approprié quelque chose qui ne lui appartenait pas : mon intimité. J'ai été victimisée et humiliée lors de l'agression et à nouveau victimisée, dans mon intimité, lors de sa divulgation. Je suis ressortie blessée et désorientée de cette expérience.*

*Le lendemain, j'ai eu besoin d'appui, car j'étais seule, malheureuse, traumatisée et sans ressources. J'ai alors été ballotée d'un service à un autre. Raconter l'acte criminel encore et encore à des personnes inconnues, dont des hommes, m'a fait sentir sale et, de plus, comme si ce que j'avais vécu n'était pas vraiment important.*

*Presqu’un an, jour pour jour, après l'agression, j'ai appris qu'il n'y avait pas eu d'enquête et qu'il n'y en aurait pas. Mon agresseur n'a été ni questionné ni averti de ne pas entrer en contact avec moi - chose qu'il a d'ailleurs fait. J'ai senti que j'avais fait et enduré tout cela pour rien. Je me sens impuissante et je vis dans la peur, car j'ai appris que l'agresseur était récemment de passage à Montréal.*

*J'ai été brisée par ce processus : blessée pendant l'acte criminel, blessée lors de sa divulgation et blessée par cette finale vide de sens pour moi - et je vis dans la terreur d'être victimisée à nouveau. Malheureusement, nous sommes encore trop nombreuses à subir cette violence systémique secondaire; il est temps pour que toutes les femmes et les filles notamment celles vivant en situation de handicap, puissent accéder à des ressources fiables et adaptées à leurs besoins*”.

Ressources

**Nous pouvons dénoncer les abus et nous allons les dénoncer!**

En 2012, le Réseau d’action des femmes handicapées du Canada et le Fonds d’action et d’éducation juridiques pour les femmes ont été impliqués dans le cas appelé “D.A.I.” où une victime d’abus ayant une déficience intellectuelle n’a pas été considéré comme crédible concernant son expérience de violence. En février 2012, la Cour supreme du Canada a reconnu le droit des personnes en situation de handicap d’être crues quand elles rapportent un abus sexuel.

Cette resource vidéo aidera les personnes à comprendre ce que cette décision signifie pour les femmes et les filles en situation de handicap. [AMPLIFIEZ-LA!](mailto:communications@dawncanada.net)

Téléchargez-la et utilisez-la pour ouvrir une conversation dans votre pratique

<http://bit.ly/2hjW2j7>

Législation, politique & service répondant à la violence envers les femmes en situation de handicap et les femmes Sourdes: **Équipe de projet**

**Bonnie Brayton**

Directrice executive nationale

[admin@dawncanada.net](mailto:admin@dawncanada.net)

**Hanane Khales**

Coordonnatrice des communications

[communications@dawncanada.net](mailto:communications@dawncanada.net)

**Jewelles Smith**

Coordonnatrice de projet – Colombie-Britannique

[jewelles.smith@gmail.com](mailto:jewelles.smith@gmail.com)

**Karine Myrgianie Jean-François**

Coordonnatrice de projet Senior

projects@dawncanada.net

**Selma Kouidri**

Coordonnatrice de projet - Québec

[inclusion@dawncanada.net](mailto:inclusion@dawncanada.net)

**Yin Brown**

Coordonnatrice de projet – Zome du grand Toronto

[yin.brown@dawncanada.net](mailto:yin.brown@dawncanada.net)

AMPLIFIER

Une voix des femmes & filles en situation de handicap

**Réseau d’action des femmes handicapées du Canada (RAFH Canada)**

110, rue St-Thérèse #505  
Montréal H2Y 1E6

Tel: 1-866-396-0074

www.dawncanada.net